

Catégorie Marché monétaire Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et le « Fonds » désigne la Catégorie Marché monétaire Dynamique.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par action » désignent le total des capitaux propres ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les

marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à obtenir un niveau élevé de revenu courant, compatible avec la préservation du capital et la liquidité, en investissant principalement dans des instruments du marché monétaire.

Le conseiller en valeurs investit principalement dans des titres de créance à court terme; se concentre sur les instruments du marché monétaire canadien, notamment les bons du Trésor canadien; analyse les perspectives d'un titre en particulier ainsi que les facteurs économiques généraux et évalue, entre autres

données, l'état des marchés des titres de créance, la courbe des taux et les perspectives en matière monétaire.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019 (la « période »), le rendement des actions de série A du Fonds s'est établi à 1,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux de l'indice de référence qui sont ceux d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, tout écart étant essentiellement attribuable à des différences dans les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges qui s'appliquent à cette série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, indice de référence général du Fonds, a été de 1,6 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

La croissance du PIB du Canada d'un mois à l'autre, qui s'est établie à 0,3 % en avril, a dépassé les attentes des économistes, en raison d'une série de données économiques solides, qui contrastent toutefois avec les signes de ralentissement qui commencent à apparaître. Le nombre d'emplois au Canada a bondi de 421 100 au cours de la période. La croissance annuelle du salaire horaire a été de 3,8 % en juin, le taux le plus élevé depuis 2009.

L'IPC canadien a enregistré une hausse annuelle de 2,4 % en mai, dépassant les prévisions qui étaient de 2,1 %. La hausse a été globale, les prix de la nourriture et des biens durables marquant les plus fortes augmentations. L'inflation fondamentale a grimpé à 2,1 %, le plus haut taux depuis 2012.

L'économie américaine a enregistré une croissance annualisée impressionnante de 3,1 % au premier trimestre, et la création d'emplois s'est poursuivie. La moyenne de l'inflation aux États-Unis au cours de la période s'est maintenue sous la cible de 2,0 % de la Réserve fédérale américaine.

Malgré la conjoncture économique favorable, les craintes des conséquences d'une guerre commerciale persistante sur la croissance mondiale ont amené les banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine, à opter pour un assouplissement

des politiques monétaires de manière à soutenir la croissance économique.

Le revirement des banques centrales depuis leur discours plus agressif a causé un changement dans les attentes du marché par rapport aux futurs taux d'intérêt. Les courbes de taux des marchés monétaires canadien et américain se sont abaissées et aplanies. Les bons du Trésor canadien à 1 mois ont gagné 56 pnb, alors que ceux à 1 an ont perdu 1 pnb. L'écart des taux entre les bons du Trésor canadien à 1 mois et à 1 an a clôturé la période à 5 pnb. Le taux offert pour les dépôts canadiens (CDOR) à 3 mois a quant à lui diminué de 34 pnb. Ce taux sert à établir les taux de la plupart des obligations à taux variable.

Le Fonds a enregistré une performance semblable à celle de son indice de référence. Pour la période, le rendement du Fonds s'explique principalement par sa durée moyenne plus longue par rapport à celle de l'indice de référence. Le Fonds est demeuré plus performant que l'indice de référence, mais son rendement a diminué par rapport à la période précédente en raison de la baisse des taux. Malgré le recul du taux CDOR, le Fonds continue de tirer profit de ses positions en obligations de sociétés et en obligations provinciales à taux variables, car elles offrent un rendement de loin supérieur à celui des acceptations bancaires et des billets de trésorerie.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 12,8 M\$ au 30 juin 2018 à 10,5 M\$ au 30 juin 2019. Cette variation s'explique par des rachats nets de 2,5 M\$ et par un résultat des placements de 0,2 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la part du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital n'a pas d'incidence significative sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre son objectif de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1^{er} juillet 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

La norme exige, entre autres, la présentation d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à

IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais d'une série. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées du Fonds et du gestionnaire. Le

gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres commissions

Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les décisions prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et les autres dépenses raisonnables engagées le concernant seront versées à même l'actif du Fonds ou des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI pourrait agir à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision

annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les dépenses du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec des parties liées pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés de gré à gré au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation de produits ou de services à des parties liées pouvant être facturée au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire qui sont visées par les directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a exécuté des opérations visées par les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Principales informations financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales informations financières ».

Actif net par action du Fonds (\$) ¹⁾

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾	
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ³⁾
Série A												
30 juin 2019	5,98	0,12	(0,04)	–	–	0,08	–	–	–	–	–	6,05
30 juin 2018	5,94	0,09	(0,04)	(0,01)	–	0,04	–	–	–	–	–	5,98
30 juin 2017	5,93	0,06	(0,04)	–	–	0,02	–	–	–	–	–	5,94
30 juin 2016	5,92	0,05	(0,04)	(0,01)	–	–	–	–	–	–	–	5,93
30 juin 2015	5,91	0,05	(0,04)	–	–	0,01	–	–	–	–	–	5,92
Série C												
30 juin 2019	10,18	0,20	(0,08)	–	–	0,12	–	–	–	–	–	10,30
30 juin 2018	10,12	0,16	(0,08)	(0,02)	–	0,06	–	–	–	–	–	10,18
30 juin 2017	10,10	0,10	(0,08)	–	–	0,02	–	–	–	–	–	10,12
30 juin 2016	10,10	0,09	(0,08)	(0,01)	–	–	–	–	–	–	–	10,10
30 juin 2015	10,09	0,08	(0,08)	0,01	–	0,01	–	–	–	–	–	10,10
Série F												
30 juin 2019	5,80	0,12	(0,05)	–	–	0,07	–	–	–	–	–	5,88
30 juin 2018	5,77	0,09	(0,04)	(0,01)	–	0,04	–	–	–	–	–	5,80
30 juin 2017	5,75	0,06	(0,04)	–	–	0,02	–	–	–	–	–	5,77
30 juin 2016	5,75	0,05	(0,04)	–	–	0,01	–	–	–	–	–	5,75
30 juin 2015	5,74	0,05	(0,04)	–	–	0,01	–	–	–	–	–	5,75

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par action. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la fin de la période est présentée à la section « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série en particulier pour la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$)
Série A							
30 juin 2019	745	123 106	0,75	0,75	–	879,91	6,05
30 juin 2018	881	147 407	0,69	0,75	–	903,27	5,98
30 juin 2017	941	158 494	0,74	0,74	–	1 121,20	5,94
30 juin 2016	1 235	208 425	0,75	0,75	–	–	5,93
30 juin 2015	1 317	222 297	0,73	0,74	–	–	5,92
Série C							
30 juin 2019	8 532	828 104	0,80	0,80	–	879,91	10,30
30 juin 2018	11 148	1 095 028	0,75	0,80	–	903,27	10,18
30 juin 2017	16 979	1 678 499	0,77	0,77	–	1 121,20	10,12
30 juin 2016	39 344	3 895 301	0,79	0,83	–	–	10,10
30 juin 2015	18 524	1 833 816	0,78	0,85	–	–	10,10
Série F							
30 juin 2019	1 176	200 136	0,78	0,81	–	879,91	5,88
30 juin 2018	751	129 440	0,71	0,75	–	903,27	5,80
30 juin 2017	1 503	260 560	0,71	0,71	–	1 121,20	5,77
30 juin 2016	9 120	1 585 207	0,74	0,80	–	–	5,75
30 juin 2015	1 320	229 679	0,74	0,86	–	–	5,75

1) Données à la date de clôture des exercices indiqués.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Le tableau ci-après présente, en pourcentage, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion payés pour chaque série :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	0,50	29,7	70,3
Série C	0,55	14,0	86,0
Série F	0,50	–	100,0

[†] Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

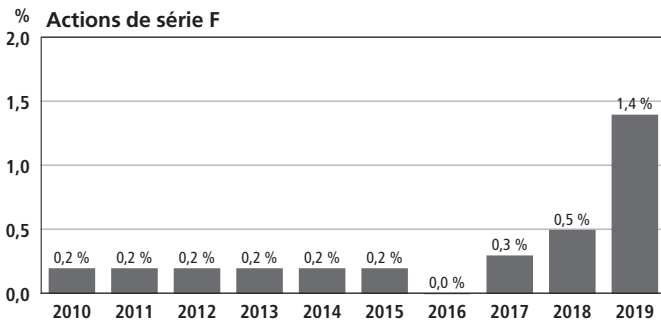
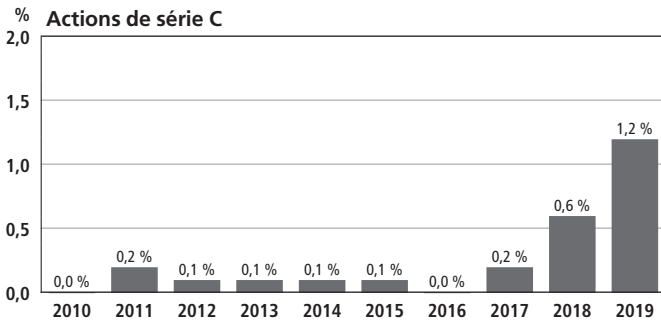
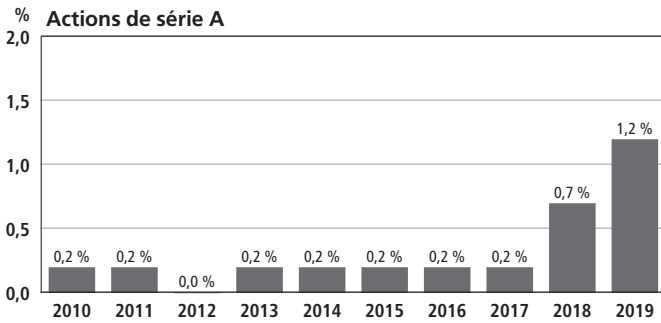
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-après; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. Les informations présentées supposent que les

distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. En outre, ces renseignements ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ni d'autres charges optionnelles qui auraient réduit le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation pour chaque série, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice.

(exercices clos les 30 juin)



25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative
Trésorerie (découvert bancaire)	8,8
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 19 juill. 2019	4,8
Banque de Montréal, 2,84 %, 4 juin 2020	3,9
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,095 %, 7 févr. 2020	3,8
Banque Nationale du Canada, 2,005 %, 12 juin 2020	3,8
Banque Royale du Canada, 2,108 %, 1 ^{er} août 2019	3,8
La Banque Toronto-Dominion, 2,06 %, 31 juill. 2019	3,8
Canadian Credit Card Trust II, 1,829 %, 24 mars 2020, série A	3,8
Ontario Teachers' Finance Trust, 0,00 %, 8 août 2019	3,8
Genesis Trust II, 1,699 %, 15 avr. 2020, série 2015-1, cat. A	3,8
Corporation immobilière OMERS, 2,473 %, 12 nov. 2019	2,9
Province d'Ontario, 0,00 %, 11 mars 2020	2,8
Province de Québec, 0,00 %, 31 janv. 2020	2,4
Ville de Toronto, 4,50 %, 2 déc. 2019	2,0
Toronto Hydro Corporation, 4,49 %, 12 nov. 2019	1,9
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,196 %, 2 avr. 2020	1,9
BMW Canada Inc., 2,115 %, 6 févr. 2020, série R	1,9
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,107 %, 22 nov. 2019	1,9
Citibank, 0,00 %, 3 juill. 2019	1,9
Lower Mattagami Energy Limited Partnership, 0,00 %, 4 juill. 2019	1,9
JPMorgan Chase Bank, N.A., 0,00 %, 5 juill. 2019	1,9
EPCOR Utilities Inc., 0,00 %, 8 juill. 2019	1,9
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 0,00 %, 9 juill. 2019	1,9
Enbridge Gas Inc., 0,00 %, 12 juill. 2019	1,9
Bank of America, National Association – succursale du Canada, 0,00 %, 17 juill. 2019	1,9

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1 800 268-8186 ou sur notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de fin d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative
Instruments du marché monétaire	50,1
Obligations et débetures	41,2
Trésorerie (découvert bancaire)	8,8
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,1

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative
Canada	91,3
Trésorerie (découvert bancaire)	8,8